

Budget 2021
Tableau des tarifs d'hébergement

1) Tarifs appliqués aux élèves

La Région a décidé que le prix du repas élève doit être le même pour l'ensemble des élèves rationnaires du même service de restauration.

1.1) Tarif unitaire de référence : Prix du repas élève à la prestation

Prix pivot fixé par la Région	Variation	Proposition du prix de référence du repas élève
4,35	0,00%	4,35 €

<u>Evolution du prix du repas élève à la prestation</u>	Année 2019	Variation	Année 2020	Variation	Année 2021
	Tarif journalier		Tarif journalier		Tarif journalier
	4,40 €	-1,14%	4,35 €	0,00%	4,35 €

1.2) Forfaits demi-pensionnaires

Les forfaits couvrent 36 semaines de fonctionnement répartis en 3 trimestre inégaux. Les remises d'ordre consenties de plein droit, ainsi que celles accordées sous conditions (à la demande expresse de la famille) ont été fixées par la Région (voir document joint). Par ailleurs, une remise d'ordre est accordée pour les jours fériés et ponts.

Forfait 5 jours					
Prix unitaire de référence	Jours	Total	Remise Région	Abattement	Forfait
4,35	180	783,00	20,00%	-156,60	626,40



Coût du repas	Forfait réel
3,48	626,40

Forfait 4 jours					
Prix unitaire de référence	Jours	Total	Remise Région	Abattement	Forfait
4,35	144	626,40	14,94%	-93,60	532,80



Coût du repas	Forfait réel
3,70	532,80

Forfait 3 jours					
Prix unitaire de référence	Jours	Total	Remise Région	Abattement	Forfait
4,35	108	469,80	9,89%	-46,44	423,36



Coût du repas	Forfait réel
3,92	423,36

Evolution des tarifs demi-pensionnaires	Année 2019	Variation	Année 2020	Variation	Année 2021
	Tarif journalier		Tarif journalier		Tarif journalier
5 jours BTS, 2nd cycle et collège Mental	3,30 €	5,45%	3,48 €	0,00%	3,48 €
4 jours BTS, 2nd cycle et collège Mental	3,52 €	5,11%	3,70 €	0,00%	3,70 €
3 jours BTS, 2nd cycle et collège Mental	3,74 €	4,81%	3,92 €	0,00%	3,92 €

1.3) Tarif internat

Les tarifs d'internat sont encadrés par la Région Grand Est.

Le tarif de base est composé des tarifs suivants:			
	Année 2020	Variation	Année 2021
Petit-déjeuner (tarif établissement)	1,00 €	0,00%	1,00 €
Déjeuner	3,48 €	0,00%	3,48 €
Dîner	3,48 €	0,00%	3,48 €
Nuitée (prix forfaitaire pour un élève interne)	1,80 €	0,00%	1,80 €
Total	9,76 €	0,00%	9,76 €

INTERNES	2019	Variation	2020	Variation	2021
	Tarif journalier		Tarif journalier		Tarif journalier
BTS Hors établissement (1 semaine = 4 Diners + 4 Nuitées + 4 petits-déjeuner)	6,28 €	-20,06%	5,02 €	0,00%	5,02 €
BTS établissement (Dîner + nuitée + Petit-déjeuner + Déjeuner)	9,76 €	-12,91%	8,50 €	0,00%	8,50 €
2nd cycle hors établissement et CFA - alt. LPE (1 semaine = 4 Diners + 4 Nuitées + 4 petits-déjeuner)	6,28 €	-20,06%	5,02 €	0,00%	5,02 €
2nd cycle établissement (1 semaine = 4 Diners + 4 nuitées + 4 Petits-déjeuner + 5 Déjeuners)	9,76 €	-12,91%	8,50 €	0,00%	8,50 €
Apprentis (1 repas 4,35 € + 1 nuitée 7€ + 1 petit-déjeuner 2€)	5,02 €	0,00%	5,02 €	165,94%	13,35 €

Internat - Forfait annuel	Nbr de jours	Tarif journalier	Forfait
BTS établissement - TC 1ère année (8 semaines de stages) - Avec Remise d'ordre	140	8,50 €	1 190,00 €
BTS établissement - TC 2ème année - (6 semaines de stages - 1 jour) - Avec Remise d'ordre	150	8,50 €	1 275,00 €
BTS établissement - MS 1ère année (4 semaines de stages) - Avec Remise d'ordre	160	8,50 €	1 360,00 €
BTS établissement - MS 2ème année (6 semaines de stage + 1 jour) - Avec Remise d'ordre	149	8,50 €	1 266,50 €
BTS Hors établissement - KOEBERLE (sans Remise d'ordre)	180	5,02 €	903,60 €
BTS Technico com - Alternance - 1ème année	57	8,50 €	484,50 €
BTS Technico com - Alternance - 2ème année	57	8,50 €	484,50 €
BTS MS 1 Alternance	0	8,50 €	0,00 €
BTS MS 2 Alternance	0	8,50 €	0,00 €
2nd cycle établissement général, technologique et professionnel (sans Remise d'ordre)	180	8,50 €	1 530,00 €
2nd cycle hors établissement (sans remise d'ordre)	180	5,02 €	903,60 €
BTM Peintre en bâtiment de 1ère année (seconde)	57	5,02 €	286,14 €
BTS Développement et réalisation bois 1ère année	95	5,02 €	476,90 €
CAP Coiffure 1ère année	50	5,02 €	251,00 €
CAP Coiffure 2ème année	51	5,02 €	256,02 €
CAP Employé de vente spécialisé option A 1ère année	49	5,02 €	245,98 €
CAP Employé de vente spécialisé option B 1ère année	46	5,02 €	230,92 €
CAP Employé de commerce multi-spécialités 1ère année	46	5,02 €	230,92 €
BAC Pro commerce 1ère année	46	5,02 €	230,92 €
CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement 1ère année	52	5,02 €	261,04 €
CAP Menuisier 1ère année	52	5,02 €	261,04 €
CAP MVA 1ère année	64	5,02 €	321,28 €
CAP Accompagnement éducatif Petite Enfance 1ère année	50	5,02 €	251,00 €
CAP Peintre applicateur de revêtement 1ère année	44	5,02 €	220,88 €
BAC Pro Commerce 2ème année	80	5,02 €	401,60 €
BAC Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés 2ème année	87	5,02 €	436,74 €
BAC Pro Technicien Menuisier Agenceur 2ème année	87	5,02 €	436,74 €
BAC Pro Technicien Constructeur Bois 2ème année	87	5,02 €	436,74 €
BTM Peintre en bâtiment 2è année (première)	56	5,02 €	281,12 €
BTS Développement et réalisation bois 2ème année	68	5,02 €	341,36 €
CAP Employé de vente spécialisé option B 2ème année	47	5,02 €	235,94 €
CAP Employé de commerce multi-spécialités 2ème année	47	5,02 €	235,94 €
CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement 2ème année	50	5,02 €	251,00 €
CAP Menuisier installateur 2ème année	50	5,02 €	251,00 €
CAP MVA 2ème année	62	5,02 €	311,24 €
CAP Accompagnement éducatif Petite Enfance 2ème année	48	5,02 €	240,96 €
CAP Peintre applicateur de revêtement 2ème année	56	5,02 €	281,12 €
CAP Employé de vente spécialisé option A 2ème année	49	5,02 €	245,98 €
BAC Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés 1ère année	60	5,02 €	301,20 €
BAC Pro Technicien menuisier agenceur 1ère année	60	5,02 €	301,20 €
BAC Pro Technicien constructeur Bois 1ère année	60	5,02 €	301,20 €
BM Peintre 1ère année	59	5,02 €	296,18 €
BM Peintre 2ème année	59	5,02 €	296,18 €
BTM Peintre en bâtiment 3ème année (terminale)	56	5,02 €	281,12 €
BAC Pro Commerce 3ème année	84	5,02 €	421,68 €
BAC Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés 3ème année	93	5,02 €	466,86 €
BAC Pro Technicien Menuisier Agenceur 3ème année	93	5,02 €	466,86 €
BAC Pro Technicien Constructeur Bois 3ème année	93	5,02 €	466,86 €

2) TARIFS COMMENSAUX : Restauration

La Région fixe les tarifs des commensaux et hôtes de passage afin d'aboutir à une harmonisation sur le territoire Grand Est d'ici 2020.

2.1) TARIFS PERSONNEL DE CATEGORIE C ETAT ET REGION

La région a décidé que le tarif appliqué aux personnels de catégories C, Région (ATTEE/CMIL/EMOP), **est fixé à 2,50 €.**

Le tarif des personnels de catégorie C Etat **est fixé à 3,00 €.**

<u>Evolution des tarifs ATTEE/TIL/EMOP et personnels de catégories C et assimilés</u>	2019	Variation	2020	Variation	2021
	Tarif journalier		Tarif journalier		Tarif journalier
Cat C Région	2,50 €	0,00%	2,50 €	0,00%	2,50 €
Cat C -Etat - Assist educ. - Aide educ - Assit.langues - Empl. aidés	2,85 €	5,26%	3,00 €	0,00%	3,00 €
Maître d'internat (repas + petits-déjeuner)	3,36 €	19,05%	4,00 €	0,00%	4,00 €

2.2) Tarifs des autres commensaux et hotes de passage.

La région a fixé à 5,40 € le tarif commensaux pour l'ensemble des personnels de catégorie A et B de l'établissement.

Hôtes de passage : La Région a également fixé à 4,35 € le tarif des stagiaires GRETA ou CFPPA non envoyés par une entreprise, contrat de professionnalisation et à 8,00 € les autres passagers (agents A ,B, C Etat ou Région en formation, stagiaires de la FC envoyés par une entreprise).

<u>Evolution des tarifs commensaux pour les autres personnels catégorie A et B</u>	Année 2019	Variation	Année 2020	Variation	Année 2021
	Tarif journalier		Tarif journalier		Tarif journalier
Fonctionnaires de catégorie B	4,45 €	21,35%	5,40 €	0,00%	5,40 €
Fonctionnaires de catégorie A	5,30 €	1,89%	5,40 €	0,00%	5,40 €
Personnel extérieur à l'établissement	8,00 €	0,00%	8,00 €	0,00%	8,00 €
Prix du badge d'accès (facturé aux familles en cas de perte)	5,00 €	0,00%	5,00 €	0,00%	5,00 €

Aucune gratuité de repas n'est accordée, quel que soit le commensal.

3) Autres prestations

<u>Evolution des tarifs des autres prestations</u>	Année 2019	Variation	Année 2020	Variation	Année 2021
	Tarif journalier		Tarif journalier		Tarif journalier
Petit-déjeuner ou collations	2,00 €	0,00%	2,00 €	0,00%	2,00 €
Nuitée - passager élève + stagiaires GRETA ou CFPPA	7,00 €	0,00%	7,00 €	0,00%	7,00 €
Nuitée - passager autres usagers	20,00 €	0,00%	20,00 €	0,00%	20,00 €
Repas améliorés, exceptionnels ou à thèmes (en fonction du coût des denrées et de la participation aux charges communes)	8€ - 16€ - 24€		8€ - 16€ - 24€		8€ - 16€ - 24€

4) Les charges du service de restauration

4.1) Les prélèvements obligatoires de la Région

CRP : La contribution à la rémunération des personnels est fixé à 21 %. Ce reversement est destiné à compenser pour partie les rémunérations des personnes oeuvrant dans les services de restauration. **Ce prélèvement s'applique à tous les rationnaires, à l'exception des repas des personnels de catégorie C Etat ou Région.**

<u>Evolution des prélèvements obligatoires Région</u> C.R.P	Année 2019	Variation	Année 2020	Variation	Année 2021
	Taux		Taux		Taux
	21,00%	0,00%	21,00%	0,00%	21,00%

4.2) Participation aux charges communes P.C.C

Le reversement du service spécial d'hébergement vers le service général est destiné à couvrir les charges de viabilisation qu'il a induit.

La Région fixe les taux applicables sur l'ensemble du territoire :

- Demi-pension : 20 % des recettes de demi-pension ;
- Elèves au ticket ou autres établissements, commensaux, hôtes de passage, internes hébergés d'un autre établissement : 20 %
- Internat : 35 % des recettes d'internat.

<u>Evolution des taux de participation aux charges communes</u>	Année 2019	Variation	Année 2020	Variation	Année 2021
	Taux		Taux		Taux
Internat	35,00%	0,00%	35,00%	0,00%	35,00%
Demi-pension	20,00%	0,00%	20,00%	0,00%	20,00%
Commensaux, hôte de passage, élèves hébergés d'autres établissements	20,00%	0,00%	20,00%	0,00%	20,00%

Présenté au conseil d'administration, en séance du : 26/11/2020

Le Chef d'établissement,


SIMONE KESLER